

Modernisation de la piscine d'été

Juin 2016

Le nouveau bâtiment linéaire, conçu par l'atelier ATP, est rythmé par l'enchaînement des parois verticales et horizontales en **béton, par des cours/patios en creux et la présence d'un grand claustra.**

La piscine communautaire d'été de Saint-Lys a toujours été fortement appréciée par ses utilisateurs pour son **cadre** champêtre et la qualité de ses bassins. Cependant, au fil du temps, les bâtiments de cet équipement sportif de plein air présentaient une certaine vétusté. De plus, les adaptations successives aux évolutions des différents règlements (hygiène, sécurité, accessibilité...) s'étaient caractérisées par une superposition d'interventions formant des espaces encombrés, ainsi que des parcours contraints et sans cohérence. En 2011, la communauté d'agglomération du Muretain organise donc une consultation pour la modernisation et la mise aux normes de la piscine d'été de Saint-Lys, tout en conservant les bassins existants.

« Les bâtiments d'accueil, de vestiaires et le snack présents sur le site avaient le charme des « bons bâtiments » des années 60 mais ne pouvaient pas être adaptés correctement et conservés. Leur échelle mesurée, leur relation à la lumière naturelle, la simplicité des matériaux et la couleur bleue sont restées dans la conception de notre projet. À cela s'ajoute notre volonté de remettre la piscine d'été en relation avec les qualités du site, notamment le vallon de l'Aigubelle qui contient la bastide de Saint-Lys sur son autre rive », souligne Benjamin Van Den Bulcke de l'atelier ATP.



Le claustra en béton règle les relations entre intérieur et extérieur.



La piscine d'été dans le paysage naturel.

Une ligne dans le paysage

En frange de ville, dans un paysage de prés et de champs, l'emprise de la piscine est bordée par des haies, la ripisylve du ruisseau de la Galage, et le chemin Laurent Pontala. L'ambiance du lieu est bocagère. Les concepteurs du projet font le choix de rassembler tous les éléments du programme dans un bâtiment unique qui se développe le long du chemin Laurent Pontala. Sur une largeur de 6,14 m et une hauteur de 2,96 m, il étire son volume orthogonal sur presque 80 m de long. Ainsi tendu dans le paysage, il affiche la présence de l'équipement sportif sur l'espace public. Implanté au plus près de la route de Saint-Thomas, il constitue une nouvelle entrée de ville avant la traversée du vallon.

Ce bâtiment linéaire fonctionne comme un mur épais le long duquel s'organise le programme. Il est rythmé par l'enchaînement des parois verticales et horizontales en **béton**, par des cours/patios en creux et la présence d'un grand claustra. Avec le jeu de contre-jour et la transparence qu'il autorise, le claustra règle les relations entre intérieur et extérieur. Depuis l'accueil déjà, on distingue l'ambiance de la piscine. La transition entre l'entrée et la baignade est organisée dans une marche en avant à travers une galerie pleine de lumière éclairée naturellement par le claustra. Pédiluve, vestiaires et douches prennent place dans ce sas avant la baignade.

En référence aux volets des anciens bâtiments, les profondeurs des cours/patios de l'accès et du snack sont accentuées par des aplats de peinture bleue. L'ensemble est construit en **béton armé** coulé en place. La réalisation du grand claustra de 38 m de long a fait l'objet d'une attention particulière au niveau de sa préparation, de sa mise en œuvre et de son **décoffrage**. Avec sa faible hauteur, le bâtiment trouve aisément sa place dans le site. Les arbres le dominent. Son architecture affirmée et contemporaine semble avoir été toujours présente dans le paysage.



Le parcours allant de l'entrée à la baignade est organisé dans une marche en avant à travers une galerie pleine de lumière éclairée naturellement par le claustra.



Le parcours allant de l'entrée à la baignade est organisé dans une marche en avant à travers une galerie pleine de lumière éclairée naturellement par le claustra.



Le parcours allant de l'entrée à la baignade est organisé dans une marche en avant à travers une galerie pleine de lumière éclairée naturellement par le claustra.

Maitre d'ouvrage : communauté de communes du Muretain (installations piscine – extérieurs) et commune de Saint-Lys (snack – salle communale) – **Maitre d'œuvre** : Benjamin Van Den Bulcke, **architecte**, et Jérôme Classe, paysagiste – Atelier ATP – **BET structure** : BCET – **Entreprise gros œuvre** : L2C (La Lisloise de Construction) – **Surface** : 370 m2 SHON – 5 400 m2 (espaces extérieurs) – **Coût** : 650 000 € HT (installations piscine – extérieurs) + 110 000 € HT (snack – salle communale) – **Programme** : **démolition**-reconstruction des installations à l'exclusion des bassins, accueil/vestiaires/snack-restauration ; salle communale/piscine-plates/ espaces extérieurs et plantations.



Cet article est extrait de *Construction Moderne* n°148



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet